



Association
de l'industrie électrique
du Québec

Questions de l'AIEQ au GRAME

**Dossier R-3525-2004
Demande d'approbation d'un critère non monétaire
lié au développement durable**

Le 19 août 2004

Le 19 août 2004

Questions de l'AIEQ au GRAME

Demande d'approbation d'un critère non monétaire lié au développement durable

Page 1 de 2

Références :

GRAME-1 document 2, p. 11 de 25.

« Le GRAME considère que le caractère renouvelable de l'approvisionnement demeure un excellent indicateur afin de refléter les préoccupations ci-haut mentionnées. »

Question 1

Pouvez-vous expliciter ?

Question 2

Pouvez-vous comparer votre proposition relativement à celle du témoignage de M. Raphals (pièce RNCREQ, doc. 1 et RRSE, doc. 2)?

Références :

GRAME-1 document 2, p. 11 de 25.

« Les émissions de gaz à effet de serre (GES) constituent le plus important indicateur environnemental. Ce critère a également l'avantage d'être généralement corrélé avec plusieurs impacts environnementaux, tout en reflétant la plus importante préoccupation environnementale actuelle. »

Question 3

Pouvez-vous expliciter ?

Question 4

Pouvez-vous comparer votre proposition relativement à celle du témoignage de M. Raphals?

Le 19 août 2004

Questions de l'AIEQ au GRAME

Demande d'approbation d'un critère non monétaire lié au développement durable

Page 2 de 2

Références :

GRAME-1 document 2, p. 12 de 25.

« La pondération de 7 points (...) (pour les GES) nous apparaît comme un niveau minimum. »

Question 5 :

Pouvez-vous expliciter ?

Question 6 :

Pouvez-vous comparer votre proposition relativement à celle du témoignage de M. Raphals?

Références : GRAME-1 document 2, p. 15 de 25.

Question 7 :

Le dépôt d'un plan d'insertion dans le milieu par le promoteur, tel que proposé par l'AIEQ, pourrait-il s'insérer dans le critère « développement régional » proposé par le GRAME?